

ACCES à la CARTE COMPETITRICE

Licenciées Ufolep Adultes Féminines (17 ans et plus)

Lors de la demande de carte Cycloport UFOLEP, la licenciée qui a une double appartenance, ou va en demander une, doit obligatoirement la déclarer en précisant sa catégorie dans la fédération concernée.

I/ Nouvelle licenciée UFOLEP, en simple appartenance, n'ayant jamais pratiqué le cyclisme en compétition (Cycloport ou cyclocross) sera classée en catégorie « Féminines Ufolep » pour la pratique du cycloport et/ou du cyclocross.

Toutefois, en cycloport, si elle le désire, elle pourra demander à être classée en 4a ou en 3^{ème} catégorie.

Pour le cyclocross, si elle le désire, elle pourra être classée en 3^e catégorie.

Dans ces deux cas, le choix sera fait pour la saison complète ; lui sera appliqué le règlement « des montées » afférent à la catégorie choisie.

II/ Nouvelle licenciée UFOLEP prenant une double appartenance (voire une triple)

Nouvelle licenciée Ufolep prenant une double, voire triple, appartenance.						
en FFC			en FSGT Le nombre de catégories de valeur varie selon les départements et/ou les régions			
Catégories FFC	Sera classée en Cycloport Ufolep	Sera classée en ... cyclocross Ufolep	Catégories FSGT Route	Sera classée en cycloport Ufolep	Catégories FSGT Cyclocross	Sera classée en cyclocross Ufolep
Open1, Open 2	2 ^{ème} *	2 ^{ème} *	1 ^{ère} ou 2 ^{ème}	2 ^{ème}	Pas de catégories pour les Féminines en FSGT	Fém. ou 3 ^{ème} à la demande de la licenciée
Open 3	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème} - 4 ^{ème} - 5 ^{ème} - 6 ^{ème}	Fém. ou 3 ^{ème} à la demande de la licenciée		
Access 1, 2, 3, 4	Fém. ou 3 ^{ème} à la demande de la licenciée	Fém. ou 3 ^{ème} à la demande de la licenciée				

Remarques : Pour toutes ces catégories - Application du règlement « des montées » afférent à la dite catégorie Ufolep.

* Les licenciées FFC Open 1 et 2, ne pourront pas participer aux championnats (Départemental, Régional, National)

III/ Licenciée « Compétitrice VTT.Ufolep » et/ou « Compétitrice Cycloport.UFOLEP » demandant une carte « Cycloport » et/ou « Cyclocross » en simple appartenance

La classification UFOLEP est laissée à l'appréciation de la CTD concernée.

IV/ Licenciée UFOLEP sollicitant une double appartenance

Toute licenciée UFOLEP en double appartenance FFC ou FSGT, qui monte de catégorie, dans sa fédération, sera reclassée systématiquement dans la catégorie Ufolep correspondante.

Toute licenciée UFOLEP qui sollicite, en double appartenance, une licence FFC « Open 3, Access 1, 2, 3, 4,» ou une licence FSGT «1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} ou 6^{ème}» devra être reclassée dans la catégorie en fonction du tableau de correspondance de la fédération concernée.(voir fiche 12 ou 15)

Toute licenciée UFOLEP qui sollicite, en double appartenance, une licence FFC, et qui est classifiée en Open 2 ou Open 1, dans sa discipline ne pourra plus participer aux championnats Ufolep.

V/ Retour à la pratique d'anciennes licenciées UFOLEP en simple appartenance

ANCIENNES LICENCIÉES UFOLEP						
Catégorie	CYCLOSPORT			CYCLOCROSS		
	Accueil après 1 an d'arrêt	Accueil après 2 ans d'arrêt	Accueil après 3 ans d'arrêt et plus	Accueil après 1 an d'arrêt	Accueil Après 2 ans d'arrêt	Accueil Après 3 ans d'arrêt et plus
4 ^{ème} (GS)	Féminine. ou 4a ou 3 ^{ème}	Féminine. ou 4a ou 3 ^{ème}	Féminine. ou 4a ou 3 ^{ème}			
Féminines	Féminine. ou 4a ou 3 ^{ème}	Féminine. ou 4a ou 3 ^{ème}	Féminine. ou 4a ou 3 ^{ème}	Féminine. ou 3 ^{ème}	Féminine. ou 3 ^{ème}	Féminine. ou 3 ^{ème}
3 ^{ème}	Féminine. ou 4a ou 3 ^{ème}	Féminine. ou 4a ou 3 ^{ème}	Féminine. ou 4a ou 3 ^{ème}	Féminine. ou 3 ^{ème}	Féminine. ou 3 ^{ème}	Féminine. ou 3 ^{ème}
2 ^{ème}	3 ^{ème}	Féminine. ou 4a ou 3 ^{ème}	Féminine. ou 4a ou 3 ^{ème}	Féminine. ou 3 ^{ème}	Féminine. ou 3 ^{ème}	Féminine. ou 3 ^{ème}
1 ^{ère}	2 ^{ème}	Féminine. ou 4a ou 3 ^{ème}	Féminine. ou 4a ou 3 ^{ème}	3 ^{ème}	Féminine. ou 3 ^{ème}	Féminine. ou 3 ^{ème}

Remarque – Application des critères de classification Ufolep pour celles qui demanderont une double licence

Règlement mis à jour le 15 Décembre 2023.
La Commission Nationale des Activités Cyclistes